



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question écrite n° 18340

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les recommandations exprimées dans le rapport thématique 2007 de la Défenseure des enfants concernant les adolescents en souffrance. Concernant l'accueil dans les maisons des adolescents, la Défenseure des enfants demande que soit respecté un libre accès sur des plages horaires correspondant au mode de vie de ces adolescents (après l'école, en soirée, les week-ends et vacances, etc.). Elle ajoute qu'il est impératif de prévoir un accueil et un accompagnement pour les parents. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18340

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2008, page 1769

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)